

Réf: Dossier 207909

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE BAKARI CAMARA TRANSPORT »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO ANADOR EN  
FACE DE LA BOULANGERIE ANADOR; LOT : 115 ; ILOT :  
N/D, Lot 115, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/03/2023, et enregistrés au CEPICI le 31/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE BAKARI CAMARA  
TRANSPORT »

Objet : TRANSPORT PUBLIC. Gestion VTC et location,  
Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO ANADOR EN  
FACE DE LA BOULANGERIE ANADOR; LOT : 115 ; ILOT :  
N/D, Lot 115, Ilot ND

Dirigeant(s) M CAMARA BAKARI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-06088 du 06/06/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40854/GTCA/RC/2023 du 06/06/2023

